

INFOS COMMUNALES St Médard Mars 2011



<http://www.stmedardenforez.free.fr>



Il faut que ça cesse

Les carrefours de St Médard, les voies communales, les chemins ruraux, tout est devenu dangereux. Il devient difficile voire même impossible de circuler à pied avec des enfants ou des personnes âgées.

Il faut sans cesse « se jeter » sur les talus ou dans les fossés pour échapper aux voitures qui roulent à bien trop vive allure.

Ce ne sont pas toujours « des jeunes » au volant, mais des pères et mères de famille qui, une fois assis dans leur voiture, oublie les règles primaires de sécurité.

Dans l'attente de mesures physiques pour limiter la vitesse, nous vous demandons pour la énième fois de lever le pied.

Vous avez choisi d'habiter à la campagne, alors il faut en accepter certaines contraintes et je crois que « **ROULER DOUCEMENT** » n'est pas la plus terrible.

MERCI de votre civisme.

Le Maire - Evelyne FLACHER

Elles sont de retour



Les cigognes ?

non

Les hirondelles ?

non

Mais alors qui ?

C'est étonnant que l'une d'entre elles ne se soit pas subitement trouvée à portée de vos chaussures ! alors ça y est ! vous avez enfin trouvé : eh bien oui, ce sont les horribles déjections canines qui agrémentent la place de l'église, et toutes les rues avoisinantes.

Impossible d'y échapper, elles sont partout , elles vont même se cacher au milieu des arbustes et des fleurs.

Le remède pour enrayer l'épidémie ? Il n'en n'existe qu'un seul : le civisme du propriétaire du chien . Un sac plastique dans la poche, on ramasse discrètement le « caca » du chien et on dépose le tout dans une poubelle. Il n'y a rien de compliqué ni d'onéreux, c'est à la portée de tous.

Alors merci d'avance pour ce tout petit geste qui rendra la vie plus agréable à St Médard à toutes les mamans qui accompagnent les premiers pas de leurs enfants, à toutes les personnes qui font leurs courses à pied et enfin à tous ceux qui aiment à se promener dans le village.

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 25 mars 2011

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET

Absents et excusés : Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **COCA** : Validation du choix des opérations et programmation .
- **ELECTRICITE** : Présentation du projet d'ERDF d'enfouissement de la ligne HTA qui va de La Thivillière (Chazelles) au transformateur de la Chevillonnière .
- **VOIRIE** : Consultation complémentaire pour modification du programme suite au projet d'ERDF. Choix de l'entreprise pour les travaux 2011. Demande de subvention pour acquisition lame de déneigement.
- **ECOLE PUBLIQUE** : Travaux de réparation des malfaçons d'une partie du réseau d'assainissement – Indemnisation du dégât des eaux de juin 2010 – Point sur les effectifs à la rentrée de septembre 2011.
- **TENNIS** : Renouvellement des abonnements au court extérieur et suppression de l'abonnement intérieur.

COCA

C'est un contrat signé avec le Conseil Général : en fonction de nos projets, il s'engage sur les taux de subvention pour les 3 ans à venir. Une étude financière de faisabilité est réalisée auprès des services de la trésorerie.

Les projets retenus et validés par le conseil municipal sont les suivants :

- aménagement de l'entrée du bourg
- étude de faisabilité pour un immeuble inter générationnel
- signalétique du sentier paysagé
- cheminement en circulation douce

- mise en sécurité du village
- rénovation de l'ancien local voirie (à l'arrière de la mairie)
- agrandissement des vestiaires de la halle des sports
- implantation d'un plateau multisports.

Le coût estimatif de l'ensemble de ces projets, s'élève à environ 735 350€, subventionnable à 60%. **Nous n'avons aucune obligation de réaliser tous ces projets.** Mais par sécurité, il semble important de noter les potentialités de réalisation.

Le dossier complet, plans et croquis à l'appui, peut être consulté en mairie. Surtout n'hésitez pas à venir et à demander des explications.

ELECTRICITE

Enfouissement d'une ligne haute tension :

Les services d'ERDF ont décidé d'enfouir la ligne électrique haute tension qui vient de Chazelles (hameau de la Thivillière) jusqu'à St Médard (transformateur de la Chevillonnière) . Le transformateur du bourg (sur le chemin de la Rosalie) sera déplacé vers un espace plus facile d'accès. L'emplacement exact n'est pas encore complètement défini.

La ligne souterraine empruntera les voies communales et les chemins ruraux, une seule partie traversera des terrains privés entre le Tinchon et la Chevillonnière.

Elle démarrera au pont blanc, puis remontera la voie communale de Moulin Feuillet, à la Goutte , elle suivra le chemin rural à gauche en direction de la Baronnière, puis à nouveau à gauche pour se diriger vers les Roches et le chemin de Bellemontée (en dessous du domaine du poète), voie communale de la Baronnière depuis Bellemontée jusqu'à l'entrée du bourg, impasse à gauche, chemin de la Rosalie, remontée le long du cimetière, à gauche en direction du Tinchon, puis transversale à droite pour rejoindre le chemin de la croix des pères et enfin traversée du hameau de la Chevillonnière jusqu'au transformateur au carrefour avec la voie communale de Nicollet.

Le tracé exact peut être consulté au secrétariat de la mairie. Les travaux sont programmés pour l'automne 2011.

VOIRIE

PROGRAMME VOIRIE 2011

Le projet d'enfouissement de la ligne haute tension oblige la commune à modifier le programme voirie défini à l'automne 2010. Certaines voies sont concernées directement et leur aménagement est reporté à l'année 2012. Il s'agit de la partie du chemin de la Baronnière desservant les maisons de Mme Simon et M. Chenaille et les quatre nouvelles constructions ainsi que la section de la voie du Tinchon juste après le cimetière.

On ne peut pas se permettre d'engager des dépenses importantes sur des voies qui seront forcément détériorées par les travaux d'ERDF.

Pour rester dans l'enveloppe de subvention, un complément de consultation a été lancé. Le programme définitif des travaux de voirie 2011 est ainsi approuvé par le conseil municipal :

- Les Sagnes : revêtement définitif en enrobé depuis le carrefour du chemin prompt jusqu'au lotissement
- La Petite Terre : réfection du revêtement
- Le Tinchon (antenne qui dessert la maison de M. Ferréol) revêtement tri couche
- Le Guillarme : section de 90m à la suite des travaux de l'an dernier, réfection du revêtement
- Fonfarlan : petite partie la plus pentue entre le carrefour avec l'accès à la ferme de M. Dimier et la maison de M. Rivière, réfection du revêtement

- La Chevillonnière : revêtement en tri couche de la partie desservant la maison de M. Pallandre.

Les travaux seront confiés à l'entreprise COLAS pour un montant total de 58 390€ TC . La commune bénéficie d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 29 116€. Les travaux pourraient démarrer dès le mois de mai.

Une réflexion est en cours sur la réfection complète de la voie de la Baronnière avec mise en sécurité pour les piétons et cyclistes, parking à l'entrée du bourg et éclairage.

Compte tenu de l'importance de ce chantier et de son impact financier, le conseil municipal adopte le principe de lancer un tout petit programme voirie en 2012 (aménagements prévus cette année et différés à cause des travaux d'ERDF) et de mobiliser une plus grosse partie de la subvention cantonale pour l'année 2013.

ECOLE PUBLIQUE

Réparation assainissement

L'entreprise CHAZELLE, responsable de l'absence de branchement assainissement de l'espace sanitaires de la salle d'évolution, a décidé avec notre accord de sous traiter le chantier à l'entreprise BEST à Aveizieux.

Les travaux de raccordement aux réseaux communaux (eaux pluviales et égouts) seront réalisés par l'extérieur en traversant la propriété de M. Ponchon au cours de la semaine 13.

Indemnisation des dégâts des eaux de juin 2010

Toujours à cause de l'absence de raccordement des eaux pluviales de cet espace, un violent orage en juin 2010 avait complètement inondé la salle d'évolution et détérioré le matériel et les jeux.

Après de nombreuses expertises, et renvois de responsabilités, la commune est enfin indemnisée pour un montant de 3 175.68€ . Somme qui couvre les frais engagés par la mairie pour faire nettoyer les locaux et le matériel et pour racheter de nouveaux tapis et jeux souillés et détruits par l'inondation.

Effectifs rentrée de septembre 2011

Pour la rentrée de septembre 2011, nous dénombrons un effectif de 110 élèves de plus de 3 ans avec une moyenne de 27 enfants par classe.

A cet effet une demande officielle d'ouverture d'une 5^{ème} classe a été déposée auprès de l'inspecteur d'académie. Nous sommes dans l'attente de la réponse.

TENNIS

La nouvelle saison de tennis démarre le 1^{er} avril 2011. Les cartes seront en vente dès le vendredi 1^{er} avril au secrétariat de la mairie. Le tarif est inchangé pour cette année et l'abonnement reste à 46€ pour l'année.

Au cours de la dernière saison de tennis, à plusieurs reprises la commune a constaté des dégradations à l'intérieur de la halle des sports. Il est très difficile d'en connaître la responsabilité compte tenu du nombre important d'utilisateurs de cet espace.

A cet effet, le conseil municipal se donne un temps de réflexion pour cette année et dans l'attente d'une structure encadrant les joueurs de tennis, décide de ne plus délivrer de cartes d'abonnement pour le court de tennis intérieur.

FLEURISSEMENT

La commune reste toujours classée hors concours et garde son classement

3 fleurs

Le conseil valide les propositions de la commission extra municipale de fleurissement :

- poursuivre l'implantation de vivaces pour réduire l'arrosage et l'entretien
- arrosage avec l'eau de puits communaux
- créer une jachère fleurie à l'emplacement des serres communales
- planter des variétés anciennes de légumes près de l'abri bus à l'entrée du chemin des Planchettes
- relancer le concours communal des maisons, jardins, balcons fleuris. Inscription en mairie jusqu'au 15 juin 2011. Pour « récompense » la commission propose une sortie en direction d'un parc, espace, roseraie

INFOS COMMUNALES

NUISANCES

Selon l'arrêté préfectoral du 25 juillet 1990 et toujours en vigueur, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, scies mécaniques, nettoyeurs haute pression ...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il est rappelé que les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés, sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés en déchetterie.

SECRETARIAT MAIRIE

En raison d'une journée de formation, fermeture exceptionnelle du secrétariat de la mairie le jeudi 7 avril 2011 toute la journée.

Pendant les vacances de Pâques, le secrétariat sera fermé le jeudi 28 avril toute la journée et le vendredi matin 29 avril.

GENEROSITE

Le conseil municipal remercie chaleureusement Monsieur Christian FAYOLLE qui a donné des pavés autobloquants pour l'aménagement de certains espaces communaux.

AGRICULTURE – REMBOURSEMENT TIC

Les imprimés de demande de remboursement partiel de la TIC (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) sont disponibles au secrétariat de la mairie . Retour des dossiers au plus tard le 15 avril 2011 auprès de la Direction départementale des services fiscaux à St Etienne.

COLLECTE DES DECHETS DE SOINS MEDICAUX

Mardi 31 mai – Jeudi 22 septembre
Jeudi 15 décembre

Maringes		9h à 11h
Chazelles sur Lyon	11h 15 à 13h 15	
Grammond		14h 30 à 16h 30

OPERATION OPAH (amélioration de l'habitat)

La communauté de communes de Forez en Lyonnais a signé une nouvelle convention avec le CALL PACT pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Le CALL PACT assure des permanences en mairie de Chazelles sur Lyon le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h.

INFOS DES ASSOCIATIONS

MARCHE DES MOULINS

Nombre de marcheurs

7 km : 175 - 12km : 546 - 19 km : 249 - 25 km : 103

Le temps ensoleillé fut un atout très important pour les organisateurs et pour les marcheurs. Merci à tous les bénévoles qui ont :

- assuré la sécurité, les parkings, le balisage et le nettoyage des chemins
- accueilli les marcheurs aux inscriptions et sur les relais
- préparé les assiettes chaudes, servi en salle et fait la vaisselle
- participé à la préparation de cette manifestation (mairie, prêt de terrain, ...)

Cela demande du temps, génère de la fatigue et beaucoup de bonne volonté pour un résultat plus que satisfaisant quand la météo est clémente comme cette année. A titre d'information les associations organisatrices se partageront le bénéfice de cette journée, soit la somme de 3 031€.

Cette marche rassemble toutes les générations, c'est la seule manifestation inter-associative de la commune.

Pour prendre le temps d'en parler, et se retrouver, nous vous invitons tous, bénévoles, associations et habitants de St Médard à notre assemblée générale :

Dimanche 19 juin 2011 à 10h 30

Suivie d'un apéritif convivial afin de renouveler à tous nos remerciements. (le lieu de cette réunion sera communiqué ultérieurement.

SI VOUS VOULEZ MARCHER A ST MEDARD

Dates à retenir : lundi 11 avril – lundi 9 mai.
Rendez-vous à 13h 30 devant la mairie.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

8 et 9 avril 2011
Troisièmes Journées environnement



La commune de Saint Médard en Forez organise pour la troisième année consécutive ses journées environnement.

Au programme :

Vendredi 8 avril 2011 à 20H à la salle des fêtes
Soirée animée par LIANE
« La Biodiversité des Monts du Lyonnais »



Avec André ULMER (président de LIANE)

La biodiversité nous entoure, elle nous nourrit, nous vêt, nous en faisons partie. Elle est composée des différents milieux (boisements, prairies, cours d'eau...) qui abritent la faune et la flore qui aident l'agriculteur et le jardinier. Elle nous permet d'avoir un air sain, une eau pure. C'est la diversité du monde vivant. Elle nous est indispensable.

C'est de plus, dans nos Monts du Lyonnais, un patrimoine qui est issu du travail de l'eau, l'air, la végétation, la faune et l'homme et que nous devons laisser le mieux possible pour les générations futures.

André ULMER vous invite à prendre le temps de regarder lors d'une promenade dans les différents milieux qui composent nos campagnes et nos cités. Apprécier cette beauté et découvrir les Oiseaux (mésanges, rapaces, fauvelles...), Papillons (Machaon, Flambé...), les arbres, les fleurs. Toutes ces espèces qui nous semblent communes et qui méritent qu'on s'y arrête. Il nous montrera les espèces les plus rares et prestigieuses comme certaines orchidées, certains rapaces, certains papillons comme le Cuivré des marais. On pourra admirer celles qui nous attendent au coin du chemin comme la Chevêche d'Athéna ou la Pie grièche.

Il est indispensable pour cette biodiversité de conserver ces espaces de vie et le conférencier abordera quels gestes à faire pour préserver cette biodiversité pour les générations futures.

Après cette intervention un débat discussion s'installera, un moment d'échanges entre nous.

En complément diverses expositions seront ouvertes le vendredi dès 19H30 ainsi que le samedi après midi :

Travaux des enfants de l'école sur la biodiversité
"L'arbre et l'oiseau" de la LPO Loire
"Le fleuve LOIRE" de la médiathèque
Et des livres sélectionnés par la bibliothèque

SAMEDI 9 AVRIL

MATIN:

Nettoyage des chemins avec 2 départs dans la cour de l'ancienne école privée
7H45 avec les chasseurs pour les plus vaillants
8H45 avec les enfants accompagnés de leurs parents et équipés de bottes et de gants

MIDI:

Plantation d'un arbre symbole
apéritif convivial offert par la municipalité

APRES-MIDI:

Départ à 14H devant la mairie pour une ballade naturaliste sur le sentier paysager en voie d'aménagement (environ 5 KMS) commentée par l'association LIANE
Retour à la salle des fêtes pour se désaltérer et visiter les expositions.

Pour tous renseignements :

- Mairie de Saint Médard en Forez : 04-77-94-05-21
- LIANE : Maison des Associations, boulevard Etienne Perronet. 42 140 Chazelles sur Lyon.
lianechaz@free.fr <http://lianechaz.free.fr/>

BANQUET DES CLASSES

Pour organiser le banquet des classes en 1, il serait temps de se retrouver quelques uns de chaque classe pour lister les personnes concernées, les informer, choisir la date, le lieu et l'organisation possible.

Si vous êtes motivés, intéressés pour que le banquet ait lieu, nous vous donnons rendez-vous

le samedi 16 avril 2011 à 10h 30 à la salle des associations.

Vous pouvez apporter vos photos d'archives pour n'oublier personne. En cas d'impossibilité d'être présent, vous pouvez prévenir le secrétariat de la mairie : téléphone 04 77 94 05 21 en laissant vos coordonnées.

Merci d'avance.

OBJETS TROUVES

Une boucle d'oreille « perle de culture » à la halle des sports

Une paire de lunettes sur le chemin de la Baronnière, dimanche 20 mars 2011 .

Des écharpes, gants, bonnets à la salle d'animation après la marche des moulins du 6 mars

Dates à retenir

- Samedi 26 mars** Vente de brioches de l'Association musicale
- Vendredi 8 et samedi 9 avril** Journées environnement proposées par la commission environnement (thème : biodiversité)
- Samedi 7 mai** Soirée des jeunes de Loisirs au village (1^{er} mai)
- Samedi 14 mai (matin)** Vente de fleurs par le comité d'animation de l'école sur la place du village
- Samedi 21 mai (après midi et soirée)** Représentation théâtrale par le groupe enfants de Quiproquo
- Samedi 28 mai** Audition des élèves de l'école de musique Aveizieux Saint-Médard
- Jeudi 2 juin** Concours de la Boule de Saint-Médard « But d'honneur »
- Vendredi 10 juin** Vente de pizzas par le comité d'animation de l'école
- Samedi 18 juin 20h 30** Concert de chorales à l'église organisé par la MJC Loisirs au village
- Vendredi 24 juin** Fête de la musique proposée par l'école de musique
- Dimanche 26 juin à 9h30** Concours de la Boule de Saint-Médard (challenge de la boule 16 dblettes mixtes TD)
- Vendredi 1^{er} juillet** Apéritif de fin d'année par le comité d'animation de l'école (tombola, spectacle enfants)
- Vendredi 8 juillet à 17h45** Concours de la Boule de Saint-Médard (Coupe de la municipalité, 16 dblettes, 3 et 4^e division)
- Mercredi 13 juillet** Feu d'artifice proposé par les jeunes soutenus par la MJC
- Lundi 15 août** Concours entre sociétaires et amis de la Boule de St Médard
- Samedi 9 et dimanche 10 juillet** Rassemblement à Saint-Médard-des-Près
- Lundi 15 août** Concours entre sociétaires et amis de la Boule de Saint-Médard
- Samedi 3 septembre** Forum des associations
- Dimanche 18 septembre** Vide grenier du comité d'animation de l'école
- Samedi 1^{er} octobre** Concours de belote ouvert à tous organisé par la Boule de Saint-Médard
- Dimanche 9 octobre** Marche du Canton à Saint-Médard
- Samedi 29 octobre à midi** Repas offert aux 68ans et plus, par le comité des fêtes